



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 27 juillet 2021
(OR. en)

11082/21

DEVGEN 144
SUSTDEV 103
ACP 77
RELEX 698
ASIM 57
MAMA 133
COEST 189
COAFR 214
FIN 646

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	26 juillet 2021
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2021) 415 final
Objet:	RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL ET À LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE sur la gestion du fonds de garantie du Fonds européen pour le développement durable

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2021) 415 final.

p.j.: COM(2021) 415 final



Bruxelles, le 26.7.2021
COM(2021) 415 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL ET
À LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE**

**sur la gestion du fonds de garantie
du Fonds européen pour le développement durable**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	2
2. Contexte opérationnel	2
3. Gestion du fonds de garantie FEDD en 2020	3
3.1. Gestion financière	3
3.2. Évolution du marché	3
3.3. Composition et principales caractéristiques du portefeuille.....	4
3.4. Performance	5
4. Comptes financiers	6
4.1. États financiers du fonds de garantie FEDD au 31 décembre 2020	6
4.2. Provisionnement.....	7
5. Évaluation du caractère adéquat du montant cible et du niveau du fonds de garantie FEDD	8

1. INTRODUCTION

La base juridique du présent rapport est le règlement (UE) 2017/1601 (ci-après le «règlement FEDD»). L'article 16, paragraphe 3, du règlement FEDD dispose que la Commission soumet au Parlement européen, au Conseil et à la Cour des comptes, un rapport sur la gestion du fonds de garantie du Fonds européen pour le développement durable («FEDD») au cours de l'année civile précédente, comportant une évaluation du caractère adéquat du provisionnement, du niveau du fonds de garantie FEDD et de la nécessité de le reconstituer.

2. CONTEXTE OPERATIONNEL

Le FEDD couvre le financement d'opérations en Afrique et dans les pays du voisinage de l'Union, notamment les opérations de mixage et la garantie FEDD.

La garantie FEDD est un élément clé innovant utilisé pour réduire les risques liés aux investissements dans le développement durable dans les pays partenaires, contribuant ainsi à mobiliser les investissements, à promouvoir un développement économique et social durable et inclusif, à maximiser l'additionnalité, ainsi qu'à attirer des financements du secteur privé. La garantie est destinée à servir de mécanisme d'atténuation des risques en vue d'attirer des capitaux privés tout en évitant les distorsions du marché.

La garantie FEDD a été établie pour un montant global de 1,5 milliard d'EUR, à financer sur le budget général de l'Union. Les contributions supplémentaires au fonds de garantie FEDD comprennent 50 000 000 USD de la Fondation Bill et Melinda Gates, 9 600 000 EUR du Danemark, 300 000 EUR de la République tchèque et 100 000 EUR de l'Estonie.

L'article 14 du règlement FEDD établit le fonds de garantie FEDD, lequel constitue une réserve de liquidités à partir de laquelle les contreparties éligibles sont payées au cas où il est fait appel à la garantie FEDD. L'Union a débloqué 750 millions d'EUR pour couvrir ses responsabilités financières, ce qui correspond à 50 % des obligations de garantie de l'UE.

Le fonds de garantie FEDD a été mis en place de manière effective en 2018. Un montant de 799 millions d'EUR a été versé au Fonds en date du 31 décembre 2020.

Dans son rapport sur la gestion du fonds de garantie FEDD, la Commission a fourni au Parlement européen, au Conseil et à la Cour des comptes les informations sur les résultats réalisés par le fonds en 2019¹.

¹ COM(2020) 346.

3. GESTION DU FONDS DE GARANTIE FEDD EN 2020

3.1. Gestion financière

Le portefeuille d'investissement du fonds de garantie FEDD est placé conformément aux principes de gestion énoncés dans la décision C(2017) 7693 de la Commission du 22 novembre 2017, qui s'appliquent également aux lignes directrices pour la gestion des actifs du fonds de garantie FEDD.

Ces lignes directrices prévoient que les actifs du portefeuille d'investissement doivent procurer une liquidité suffisante pour couvrir les éventuels appels à garantie, tout en visant à optimiser le niveau de rendement et de risque qui est compatible avec un degré élevé de sécurité et de stabilité.

Les stratégies d'investissement et de gestion des risques ont été adoptées en tenant compte des objectifs d'investissement et des perspectives du marché. La stratégie d'investissement visait un accroissement de la diversification des différentes catégories d'actifs à revenu fixe.

3.2. Évolution du marché

L'évolution du marché en 2020 a été dominée par la propagation du virus COVID-19, ses effets dévastateurs sur la santé publique et l'économie mondiale, ainsi que la réaction rapide et vigoureuse des gouvernements et des banques centrales.

Les marchés à revenu fixe ont commencé l'année sur un ton optimiste, grâce aux progrès réalisés dans les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine et à un sentiment globalement positif vis-à-vis de l'économie. Le rendement des obligations allemandes (bund) à 10 ans a atteint un niveau élevé de -0,16 % à la mi-janvier, ce qui se révélera le niveau record pour l'ensemble de l'année.

Plus tard dans l'année, plus de la moitié de la population mondiale a été effectivement placée en confinement total, la menace du virus étant devenue évidente, ce qui a entraîné un choc mondial tant sur l'offre que sur la demande, en particulier pour les services en face-à-face. Les marchés financiers dans le monde entier ont subi un choc soudain, conjugué à une forte augmentation de l'aversion au risque et de la volatilité. La ruée sur l'argent liquide qui en a résulté a conduit de nombreux investisseurs à la vente forcée d'actifs, provoquant des perturbations et menaçant la stabilité des marchés financiers.

Les marchés boursiers se sont effondrés et les investisseurs se sont tournés vers des actifs sûrs, tels que le bund, dont le rendement est rapidement tombé à son niveau le plus bas de l'année, à savoir -0,86 % à la mi-mars, et les bons du Trésor américain, dont les rendements ont diminué encore davantage, alimentés par deux baisses du taux d'urgence de la Réserve fédérale américaine, totalisant 150 points de base, au début du mois de mars. Les rendements des valeurs refuges se sont ensuite inversés et, parallèlement au reste de l'univers à revenu fixe, ont recommencé à augmenter au milieu de l'incertitude et de la liquidité limitée du

marché. Le bund est revenu à -0,20 % dix jours après avoir atteint son niveau le plus bas de l'année. Les écarts de rendement des autres obligations d'État européennes par rapport au bund se sont considérablement creusés, de même que ceux de toutes les autres catégories d'actifs à revenu fixe.

Pour rétablir la confiance, les gouvernements ont mis en œuvre des plans de sauvetage et les banques centrales ont fourni des mesures d'ajustement monétaire (par exemple, des réductions des taux directeurs et/ou des achats d'actifs) à une échelle sans précédent, aidant ainsi les marchés à se calmer et les valeurs globales des actifs à rebondir. Après un mois de mars volatil, les écarts se sont stabilisés à partir d'avril, progressant sur une trajectoire descendante. L'annonce de mesures budgétaires sans précédent dans le monde et en Europe, notamment les 750 milliards d'euros de l'UE pour la relance (Next Generation EU), a encouragé des niveaux de rendement globaux plus élevés en juin, mais les banques centrales ont fait la preuve de leur détermination et ont limité la tendance pour garantir des conditions de financement favorables dans un contexte de risques à la baisse. Pour le reste de l'année, les rendements et les écarts de rendement dans la zone euro ont globalement diminué progressivement, tandis que la confiance des investisseurs a continué de s'améliorer grâce aux progrès réalisés sur le front de la vaccination et à la perspective de nouveaux stimulus à la suite des élections américaines de novembre. Le bund a terminé l'année à -0,57 %.

Dans l'ensemble, l'évolution des marchés à revenu fixe, bien que caractérisée par une volatilité très élevée, a offert des possibilités d'investissement attrayantes, ce qui a contribué au rendement positif du fonds de garantie FEDD en fin d'exercice.

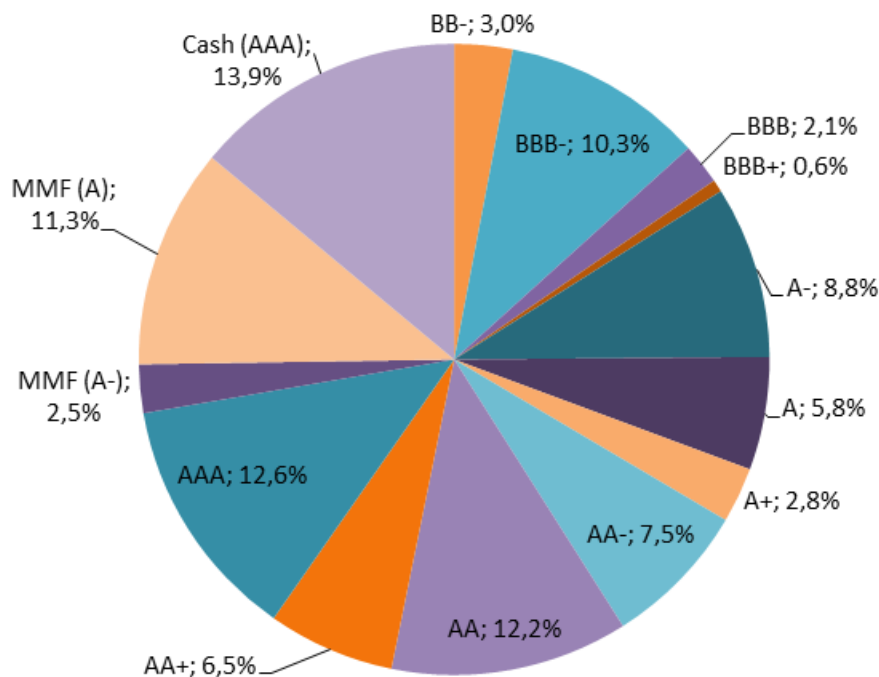
3.3. Composition et principales caractéristiques du portefeuille

Une stratégie d'investissement oriente la gestion des actifs du portefeuille d'investissement du fonds de garantie FEDD afin d'atteindre les objectifs d'investissement. Cette stratégie d'investissement est exprimée sous la forme d'un indice de référence, qui fixe les montants indicatifs alloués à différentes catégories d'actifs financiers éligibles dans le portefeuille.

Au mois de décembre 2020, le portefeuille d'investissement était principalement constitué de titres émis par des émetteurs du secteur «souverain, sous-souverain, supranational et agences» (SSA) et les gouvernements étrangers (46 % de la valeur du marché, contre 52 % pour l'indice de référence), des obligations non garanties émises par des entreprises et des établissements financiers (14 % de la valeur de marché contre 18 % pour l'indice de référence) et des obligations garanties (14 % de la valeur de marché contre 0 % pour l'indice de référence). Le reste était principalement affecté à des fonds monétaires.

Fin 2020, la proportion d'obligations répondant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance était de 12 %.

À la fin de 2020, le portefeuille avait une durée de 2,41 ans et les notations moyennes des titres du FEDD étaient réparties comme suit:



la plus grande partie du portefeuille est investie dans des titres liquides et des instruments du marché monétaire, tandis qu'une bonne part (32 % de la valeur totale du portefeuille) a une échéance inférieure à 12 mois.

Le profil du portefeuille (durée, risque de crédit et liquidité) a été défini en fonction des flux de trésorerie prévisionnels générés par les opérations du FEDD couvertes par la garantie de l'Union (appels prévus, recettes, etc.).

3.4. Performance

La performance annuelle est pondérée dans le temps (TWR) afin de ne pas être faussée par la taille du portefeuille.

Dans un environnement de marché caractérisé par une volatilité liée à la santé et des rendements historiquement faibles, le Fonds a enregistré une performance annuelle absolue de 0,734 % (performance pondérée dans le temps, avant tout coût et tous frais de gestion) en 2020. Ce résultat est comparable à la performance annuelle de l'indice de référence du FEDD (0,507 %). Toutefois, les performances de l'indice de référence et du portefeuille en 2020 ont été largement influencées par des rendements de courbe positifs. Compte tenu des niveaux historiquement bas atteints par les rendements de l'UE, le portefeuille pourrait être affecté dans les années à venir par des mouvements de courbe opposés (c'est-à-dire une hausse des rendements).

4. COMPTES FINANCIERS

Les informations financières concernant le fonds de garantie FEDD sont présentées ci-dessous. Il n'y a pas eu d'appels relatifs à la garantie FEDD en 2020.

4.1. États financiers du fonds de garantie FEDD au 31 décembre 2020

Le total des actifs du fonds de garantie FEDD s'élevait à 804,12 millions d'EUR au 31 décembre 2020. Les actifs comprenaient le portefeuille de titres d'investissement classés comme disponibles à la vente (692 millions d'EUR) et la trésorerie (112,12 millions d'EUR).

S'agissant de la performance financière pour 2020, le fonds de garantie FEDD a terminé l'année sur un résultat économique de -0,62 million d'EUR. Cette perte s'explique principalement par des frais d'intérêt négatifs sur les avoirs en espèces et sur les titres, ainsi que des frais de gestion (-1,04 million d'EUR), qui n'ont pu être que partiellement compensés par les plus-values réalisées sur les ventes de titres et les revenus liés au prêt de titres (0,42 million d'EUR). Les gains/pertes en capital non réalisés sur les positions encore dans le fonds de garantie FEDD à la fin de 2020 n'ont été pris en considération que dans l'évaluation des positions mais pas dans le résultat économique. Il convient de consulter le point 3.4 en ce qui concerne la performance du fonds de garantie FEDD, y compris les gains/pertes en capital non réalisés.

Compte de résultat pour l'exercice finissant le 31 décembre 2020

(montants exprimés en euros, entre parenthèses – charges/pertes, pas de parenthèses – recettes/gains)

	2020	2019
	EUR	EUR
Produits opérationnels	-	-
Charges opérationnelles	-	-
Autres charges opérationnelles	(15 000)	(15 000)
<i>Honoraires d'audit</i>	(15 000)	(15 000)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(15 000)	(15 000)
Recettes financières	415 918	188 403
Produits d'intérêts	152 600	(54 689)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	-	-
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	152 600	(54 689)
<i>Autres produits d'intérêts</i>	-	-
Plus-values réalisées sur la vente d'actifs disponibles à la vente	250 985	240 839
Revenus liés au prêt de titres	12 333	2 253
Charges financières	(1 024 364)	(448 536)
Charges d'intérêt sur trésorerie et équivalents de trésorerie	(197 065)	(404 272)
Pertes sur la vente d'actifs disponibles à la vente	(727 658)	(15)
Frais de garde et autres charges financières	(99 641)	(44 249)

RÉSULTAT FINANCIER	(608 446)	(260 133)
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	(623 446)	(275 133)

Bilan au 31 décembre 2020

(montants exprimés en euros, entre parenthèses – charges/pertes, pas de parenthèses – recettes/gains)

ACTIF

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	EUR	EUR
ACTIF À LONG TERME	435 238 107	348 061 980
Actifs financiers disponibles à la vente	435 238 107	348 061 980
ACTIF À COURT TERME	368 878 530	251 527 281
Actifs financiers disponibles à la vente	256 757 770	246 643 539
Créances (commissions liées au prêt de titres)	2 197	1 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 118 563	4 882 147
<i>Comptes courants</i>	<i>112 166 318</i>	<i>4 885 215</i>
<i>Intérêt produit sur trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>(47 755)</i>	<i>(3 068)</i>
TOTAL ACTIFS	804 116 637	599 589 261

ACTIF ET PASSIF NETS

	31 décembre 2020	mardi 31 décembre 2019
	EUR	EUR
ACTIF NET	804 091 888	599 567 587
Contribution du budget de l'UE	798 968 935	600 100 000
Réserve de juste valeur	6 090 099	(188 713)
Bénéfices non distribués	(343 700)	(68 567)
Résultat économique de l'exercice	(623 446)	(275 133)
PASSIF À COURT TERME	24 749	21 674
Autres dettes	24 749	21 674
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS NETS	804 116 637	599 589 261

4.2. Provisionnement

Le fonds de garantie FEDD est alimenté à partir du budget général de l'Union et par le Fonds européen de développement (FED). Pour le CFP 2014-2020, les sources de financement détaillées du fonds de garantie FEDD comprennent: 400 000 000 EUR au titre de la réserve générale du FED et 350 000 000 EUR au titre du budget général de l'Union. Le fonds de garantie FEDD peut également être alimenté par des contributions volontaires des États

membres et d'autres contributeurs, des retours générés par l'investissement des ressources, des recettes et des montants recouverts auprès de débiteurs défaillants. L'Estonie, la République tchèque, le Danemark et la Fondation Bill et Melinda Gates ont fourni des contributions supplémentaires pour un montant total de 49 millions d'EUR.²

Le Fonds de garantie a été créé en 2018. Au 31 décembre 2020, le total des paiements reçus des fonds de l'Union (tant le budget général de l'UE que le FED) au titre du Fonds de garantie, augmenté des contributions volontaires, s'élevait à 799 millions d'EUR. Il n'y a pas eu d'appels relatifs à la garantie FEDD en 2020.

5. ÉVALUATION DU CARACTÈRE ADEQUAT DU MONTANT CIBLE ET DU NIVEAU DU FONDS DE GARANTIE FEDD

Le règlement FEDD fixe le montant cible du fonds de garantie FEDD à 50 % du total des obligations de garantie FEDD couvertes par le budget général de l'Union. Les contributions volontaires supplémentaires des États membres ou d'autres contributeurs sont provisionnées à 100 %. Le niveau actuel des actifs nets de la garantie FEDD est de 804 millions d'EUR.

Au 31 décembre 2020, au total, dix-huit accords de garantie FEDD équivalant à un montant de 1,549 milliard d'EUR avaient été conclus avec dix établissements financiers, dépassant ainsi la capacité initiale de garantie FEDD à la suite de contributions supplémentaires des donateurs. Le FEDD vise à remédier aux défaillances du marché et aux situations d'investissement non optimales et à encourager le financement du secteur privé. Au cours de l'année 2020, alors que le virus COVID-19 se propageait dans le monde entier, la Commission a décidé d'utiliser la garantie FEDD comme outil pour aider les pays partenaires à surmonter la crise. Cela signifie que la garantie FEDD a dû s'adapter rapidement aux besoins économiques créés par la pandémie mondiale en mettant l'accent sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le financement en monnaie locale et le soutien au secteur de la santé. Des accords précédemment signés concernant le financement des MPME ont été complétés, de nouveaux accords ont été négociés et signés. Un changement particulièrement important a été l'adoption d'un nouvel accord prévoyant un financement de 400 millions d'euros en faveur de la distribution de vaccins contre la COVID-19 aux pays partenaires.

En agissant en tant que gestionnaire de la garantie FEDD et du fonds de garantie y afférent, la Commission est chargée de veiller à ce que le niveau requis du coussin de liquidité soit maintenu. La Commission est assistée par le groupe chargé de l'évaluation technique de la garantie (G-TAG) composé d'experts en risque de crédit issus de plusieurs institutions financières européennes. Le G-TAG a pour rôle de fournir une expertise technique indépendante et impartiale sur les questions liées au secteur bancaire, ainsi que sur le suivi des risques au cours de la mise en œuvre des projets bénéficiant de la garantie.

² Estonie: 100 000 EUR; République tchèque: 300 000 EUR; Danemark: 9,4 millions d'EUR; Fondation Bill & Melinda Gates: 39,2 millions d'EUR (50 millions d'USD)

Comme l'a estimé le G-TAG dans son avis de janvier 2021, sur la base des données de décembre 2020, la probabilité d'épuisement du fonds FEDD sur toute sa durée de vie (estimée à environ 19 ans), dans l'hypothèse d'une subvention moyenne des prix de 75 %, est nettement inférieure à la limite de tolérance au risque du FEDD de 10 % dans le scénario moyen. C'est également le cas pour le scénario moyen, en supposant une subvention de 100 %, ce qui est conforme aux limites fixées par les orientations relatives à la politique en matière de risques de la garantie FEDD. Néanmoins, la limite de tolérance au risque du FEDD sera dépassée dans le scénario à haut risque en supposant des subventions des coûts de 75 % ou 100 %. La probabilité d'épuisement du fonds FEDD à l'horizon d'un an est inférieure à 0,02 % dans l'hypothèse d'une subvention des coûts de 75 % ou de 100 %.